



# Peyrolles-info

## 73

Meilleurs vœux  
du Maire et de la municipalité de  
Peyrolles.

Nous vous souhaitons  
plein de bonnes choses ;  
santé, bonheur, ...  
et une très bonne année 2010



# Conseil municipal du 31 octobre 2009

Etaient présents : François ABBOU, Pierre DELEUZE, Pierre HENON, Françoise LETOWSKI, Jean PAULIN, Aurélie ROUX .

Absents: Bernard BORDARIER, Dorothée GIVONNE, Sophie MOREAU

Pouvoir de Bernard BORDARIER à François ABBOU.

Secrétaire de séance: Jean PAULIN

La séance est ouverte à 11h25

Le compte-rendu de la séance du 2 octobre 2009 est approuvé à l'unanimité.

## 1. CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2<sup>E</sup> CLASSE

Suite à la démission de Mme Gomez, secrétaire remplaçante à effet du 31 décembre 2009, le Maire propose la création pendant deux mois d'un poste d'adjoint administratif de 2e classe à temps non complet pour besoin occasionnel. Il s'agit de recruter dès maintenant et pour deux mois la nouvelle secrétaire remplaçante afin que Madame Gomez puisse la mettre au courant des affaires de la commune.

Madame Lucie Thetiot est pressentie pour ce remplacement. Elle est nouvelle habitante sur la commune, dispose de compétences appréciables (diplômée d'études comptables et financières, DECF, master de droit) et travaille déjà pour d'autres collectivités territoriales.

Accord unanime du Conseil

### Questions diverses

- *Le Maire a reçu de nombreux courriers sur la réforme des collectivités territoriales qui se prépare mais jusqu'à présent il n'y a aucun texte précis.*

La séance est levée à 12h05.

Les personnes qui souhaitent du sel pour lutter contre le verglas sont priées de se faire connaître en Mairie.

Pour assurer les inscriptions de dernière minute sur les listes électorales la mairie sera ouverte le jeudi 31 décembre 2009 de 8h30 à 10h30

# Conseil municipal du 22 décembre 2009

Etaient présents : François ABBOU, Bernard BORDARIER, Pierre DELEUZE, Pierre HENON,  
Françoise LETOWSKI, Jean PAULIN, Aurélie ROUX .

Absents: Dorothee GIVONNE et Sophie MOREAU

Pas de pouvoir

Secrétaire de séance: Aurélie ROUX .

La séance est ouverte à 17h50

Le compte-rendu de la séance du 31 octobre 2009 est approuvé à l'unanimité.

## 1. SECRÉTAIRE REMPLAÇANTE

Le Conseil donne son accord pour l'engagement de Madame Lucie Thetiot sur le poste de secrétaire remplaçante en remplacement de Madame Gomez, démissionnaire,

Accord unanime du Conseil

## 2. ATESAT

Le Maire propose de renouveler l'ATESAT (Assistance Technique fournie par l'État pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire), convention signée avec l'État (DDE) depuis 2004 et qui nous ouvre droit à une assistance pour l'entretien et les réparations de la voirie, la programmation des travaux, la conduite des études, la passation des marchés de travaux et la direction des contrats de travaux. Le montant est de 22,91 € par an.

Accord unanime du Conseil

## 3. ACQUISITION DU DÉLAISSÉ DE LA RD907 AU SERRE DE CLAYRAC

Le département propose la cession à titre gratuit à la commune du délaissé de la RD907 au lieu dit "le Serre de Clayrac". Ce délaissé a une longueur de 260m pour une surface de 2 400 m<sup>2</sup>. Le Maire propose d'accepter cette cession et de classer cette route dans la voirie municipale où elle portera le n°8.

Accord unanime du Conseil

## 4. HEURES COMPLÉMENTAIRES DE SECRÉTARIAT

Renouvellement du quota de 4h/mois utilisables en cas de surcharge de travail.

Accord unanime du Conseil

## 5. CLASSEMENT DE LA COMMUNE EN COMMUNE TOURISTIQUE

La commune a droit à ce classement compte tenu de la proportion d'habitat "touristique" (gîtes, résidences secondaires,...). Les 4 communes du canton de St André de Valborgne, ainsi que l'office du tourisme sont déjà classés, la compétence tourisme a été donnée à la Communauté de Communes de la Vallée Borgne , qui nous a demandé ce classement pour l'homogénéité du territoire.

Accord unanime du Conseil

## 6. DÉLÉGATION DE SIGNATURE

M. Paulin, concerné à titre personnel quitte le conseil pendant la discussion sur ce point de l'ordre du jour .Le Maire propose de donner délégation de signature à M. Paulin, Premier adjoint, pour toutes les opérations comptables (mandats, titres comptables, ...) afin de garantir la continuité du fonctionnement de la commune en cas d'absence du Maire.

Accord unanime du Conseil

## 7. DÉLAISSÉ ET AMENDES DE POLICE (RD 907)

Pour rendre cette nouvelle voie communale praticable un certain nombre d'aménagements de sécurité sont nécessaires:

- consolidation du mur de soutènement et création d'un arrêt de sécurité
- aménagement des entrées et sorties sur la route départementale selon les prescriptions de la DDE.

Concernant le premier point deux variantes sont possibles: merlon en terre (moins cher: mais entretien à prévoir et diminution de la largeur de la route) ou glissière en bois.

Le conseil décide de demander les subventions (30% à l'Etat au titre le DGE 2010 , 50% au Conseil Général au titre des amendes de police) sur la base de la solution "glissière en bois" pour un devis total de 37 k€.

Accord unanime du Conseil

### Questions diverses

- *Le prédiagnostic énergétique des bâtiments communaux a été réalisé et permet de donner une vision à long terme des travaux à réaliser.*
- *Lecture de la lettre de Me Audoin, notre avocat, à propos de l'affaire concernant un trimestre de cotisation IRCANTEC de la secrétaire titulaire. Cette cotisation mal prise en compte au niveau de l'IRCANTEC devrait être régularisée rapidement.*
- *Concernant le renforcement électrique et la création d'un transformateur aux « Fontanelles », le Maire fait part au Conseil Municipal de l'entretien avec un des propriétaires concernés par la création de la ligne d'alimentation de ce transformateur. Ce propriétaire souhaite conditionner la traversée de la ligne sur ses terrains par une acquisition communale du pont du « Tiorlet ». Le Maire rappelle qu'il attend l'invitation du Conseil Municipal de L'Estréchure pour débattre de ce sujet.*
- *Pour les inscriptions sur les listes électorales la Mairie sera ouverte le jeudi 31 décembre de 8h30 à 10h30. Cette information sera relayée sur le site Internet de la commune.*
- *Réponse favorable de la pépinière départementale à notre demande de fleurs et plants pour le talus à l'entrée de Peyrolles. Ils seront disponibles mi-janvier. Il faudra envoyer quelqu'un les chercher à Nîmes .Le Conseil Municipal pense que M. Martin Jean Michel pourra s'en occuper.*
- *Chemin de désenclavement du quartier de la Salle:  
Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les propriétaires concernés, deux options et devis sont en cours, par la route communale du Mas ou par le talus en face de la mairie .*
- *Un passage d'eau soulève le bitume et dégrade le chemin communal du Mas. Un radier en béton de 36 m<sup>2</sup> est à réaliser pour un montant de 1650 € selon devis de l'entreprise Cabrit. Ces travaux d'entretien seront lancés au plus tôt..*
- *Réforme des collectivités locales: le Maire fait état de la motion proposée par l'association des maires de communes rurales sur les pouvoirs accrus qui seraient donnés aux préfets. En l'absence d'informations précises le conseil décide de ne pas se prononcer.*

La séance est levée à 19h10 , prochain Conseil Municipal prévu pour le vendredi 5 février 2010 .